



Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A23010901

## ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route  
VU le Code des Communes,  
CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité  
publique liés à la circulation des véhicules dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :

### **Travaux : Réparation sur réseau EU**

Travaux effectué par l'entreprise **BERCET Travaux Publics**

17 bis rue Gutenberg –BP30

42340 VEAUCHE

## ARRETE

*ARTICLE 1er :*

### **CHAUSSÉE RÉTRÉCIE**

**-Lieu-dit Noailleux**

Les travaux débiteront **le 18/01/2023** pour une durée de 4 semaines  
(Les travaux ne dureront que 2 journées mais on ne connaît pas le jour)

*ARTICLE 2 :*

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles

Fait à CHAMBLES, le 09 janvier 2023

PAR DÉLÉGATION DU MAIRE

Emilien JOUSSERAND  
ADJOINT

Le Maire  
Pierre GIRAUD

